

Mad. Morgan.
Lain 1852.

Copie.

Madame,

Je plains la peine superflue que vous vous donnez, en excusant un silence de paroles, après en avoir déjà trop répondu en effet. Il y a véritablement du trop, mais de ce trop d'excès de civilité dont il vous a plu faire accabler mon fils, jusque dans votre beau pays de Gallie, et de voir bien me suffire que vous l'avez voulu regarder de bon oeil à Londres, sans que vos bontés fussent contrainctes en un si grand voyage. Mais en fin, Madame, vous excusiez constamment le refrain van de pipinde jongin, et je vous supplie très-humblement de croire que j'en suis tout plein de reconnaissance, que j'en comble la gloire à tous carrefours, et que, si jamais mon tour revient de pouvoir témoigner autrement que de la langue ou de la main l'estime que j'en fais d'une vertu si nette, si franche et si généreuse, et de raciner d'une amitié si ancienne, j'en aurai acquiescé de la bonne sorte, et vous en rendrai très-bon compte de ce que j'ai de devoirs de reconnaissance à tant de faveur.

Nous venons de recevoir avec beaucoup de déplaisir les malheurs arrivés entre nos flottes; et quelque chose que ce soit des causes données de part ou d'autre à ce trouble, pouvons bien décliner que l'Etat n'a autorité personne à aucune action d'équilibre, et ce sera nous faire tort d'en juger autrement. Cependant, comme le pouvoir du gouvernement n'a pas toujours en main les mouvements de la populace, en un brouillement, Madame, je vous recommande mon fils, et vous prie de considérer en toutes occasions, qu'il appartient à celui qui en toutes occasions sera troublé sans faute.

Je rends très-humblement à M. W. Marj del'onneur qu'il n'a que je n'aurais de sa part sans l'avoir mérité.